



CIAS / Pour l'UNSA, l'objectif est 4 000 places en crèches

L'UNSA FP a saisi Monsieur Olivier Dussopt, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes Publics, pour attirer son attention sur la nécessaire augmentation de places en établissement d'accueil pour jeunes enfants.

Dans le cadre du Comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État (CIAS), un des objectifs de l'UNSA FP est de développer l'offre, qui s'établit actuellement à 2900 afin d'atteindre, a minima, 4000 places en crèches.

Les constats sont partagés :

- ⇒ la progression du nombre de places de crèche demeure très inférieure à celle des besoins ;
- ⇒ le manque de places d'accueil collectif pénalise surtout les parents les moins fortunés ;
- ⇒ le déficit en places de crèche a des conséquences négatives sur les taux d'emploi féminin ;
- ⇒ les inégalités territoriales sont considérables...

L'UNSA FP préconise donc que le projet d'accord-cadre national alloué régionalement, d'ores et déjà étudié et présenté dans les instances du CIAS, soit mené à bien. Tout en maîtrisant le budget dédié à la thématique de la famille, cette nouvelle modalité

permettrait :

- ▶ d'augmenter le nombre de places ;
- ▶ d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix ;
- ▶ d'harmoniser les modalités d'attribution ;
- ▶ d'assurer la transparence et l'équité de traitement.

« Pour l'UNSA Police, développer et améliorer les conditions d'accueil des enfants et de vie des parents est un progrès pour tous. »

Philippe Capon
Secrétaire Général

UNSA Police, le langage de vérité !